

SPECTACLE COMMUNAUTAIRE ATTENTION, TALENTS ! BLIZZCONLINE

ACCORD DE SOUMISSION

Le Spectacle communautaire Attention, Talents ! BlizzOnline (« Attention, Talents ! »), est une possibilité offerte gratuitement aux membres de la communauté Blizzard de montrer leurs talents physiques et musicaux, etc. devant la communauté en ligne Blizzard. Bien que Blizzard puisse présenter ou mettre davantage en avant certains participants, merci de tenir compte du fait qu'Attention, Talents ! n'est pas un concours. Pour être admissible et participer à Attention, Talents !, vous devez disposer d'un accès complet Blizzard Battle.net en règle, enregistré sur le service de jeu en ligne de Blizzard à votre nom propre, et vous devez être adulte et avoir atteint l'âge de la majorité dans votre pays de résidence, ou, si vous êtes mineur, être en capacité de soumettre une déclaration écrite de votre parent ou tuteur stipulant qu'il a lu, compris et accepté ces directives.

1. Comment participer. Pour participer à Attention, Talents ! BlizzOnline, vous devrez vous rendre sur https://blizzard.qualtrics.com/jfe/form/SV_40ic7lnWCsboBuJ, et soumettre une vidéo (la « Vidéo ») numérique originale non diffusée de vous, et le cas échéant, de votre groupe en train de faire un numéro. La page de soumission sera ouverte pour que vous soumettiez votre Vidéo à partir du 21 septembre 2020 et restera ouverte pour les soumissions jusqu'au 4 janvier 2021. Les numéros présentés dans la vidéo pourraient par exemple intégrer (mais sans s'y limiter : la reconstitution d'une scène, un sketch, du stand-up, un numéro de danse, d'acrobatie ou un spectacle musical instrumental ou vocal, à condition que la composition exécutée soit une composition Blizzard, ou une composition originale qui a été entièrement écrite par le participant qualifié. La vidéo sera soumise en respectant les conditions ci-après :

- a. La vidéo peut durer jusqu'à trois (3) minutes et sa taille ne doit pas dépasser 100 mégaoctets.
- b. Toutes les paroles ou les voix off qui peuvent être intégrées à la vidéo devront être en anglais et ne devront contenir aucune parole explicite ou obscène.
- c. La musique figurant dans la vidéo devra être une composition originale et une performance du participant, ou une musique provenant d'un produit Blizzard.
- d. En outre, la vidéo devra respecter la « Politique de vidéo de Blizzard » que vous pouvez consulter ici. Dans l'éventualité où Blizzard a le sentiment qu'une vidéo a été créée en violation des accords/et ou politiques précité(s), comme par l'intermédiaire d'un « Serveur privé », cette vidéo sera alors disqualifiée du concours.
- e. Veuillez ne filmer personne sans avoir obtenu sa permission ! Si vous intégrez quelqu'un dans la Vidéo, vous devez avoir sa permission.
- f. Veuillez ne pas inclure de logos, de signes, d'illustrations etc. autres que celles de Blizzard dans la vidéo. Regardez attentivement autour de la zone que vous filmez pour vous assurer que le plan est dégagé. Si l'arrière-plan contient des images que nous ne pouvons pas utiliser, nous ne serons pas en mesure de prendre en compte votre vidéo.

Si vous ou votre groupe êtes choisi pour être intégré à Attention, Talents ! BlizzOnline, il vous sera demandé à vous et à votre groupe de remplir, signer, scanner et renvoyer à Blizzard un communiqué de transfert de talents qui accorde à Blizzard le droit d'utiliser votre personnage, votre image et votre performance dans Attention, Talents ! BlizzOnline. Blizzard vous enverra l'autorisation de transfert de talents à votre adresse e-mail que vous fournirez à Blizzard au moment de votre inscription.

En outre, il vous sera demandé de soumettre à Blizzard une vidéo « Intro » dans laquelle vous vous présenterez, et le cas échéant votre groupe, mais aussi ce qui apparaîtra dans le film, et le lien entre vous,

vosre performance et la communauté Blizzard. La vidéo ne peut pas excéder une (1) minute et sa taille ne doit pas dépasser 100 mégaoctets.

Si votre production est sélectionnée pour figurer parmi celles présentées lors d'Attention, Talents ! et qui feront partie du Spectacle communautaire Attention, Talents ! BlizzConline, Blizzard peut vous demander de soumettre une vidéo de performance finale à inclure dans la production de l'événement virtuel qui sera diffusé dans le cadre de l'émission « BlizzConline » se déroulant le 19 et le 20 février 2021, à l'unique discrétion de Blizzard.

2. Autorisation d'utiliser votre Vidéo. En soumettant votre vidéo pour Attention, Talents ! BlizzConline (le « Média »), vous reconnaissez et acceptez que : (i) vous disposez de tous les droits nécessaires pour accorder à Blizzard une licence pour utiliser la Vidéo ; et (ii) compte tenu du fait que Blizzard vous accorde la possibilité de participer à Attention, Talents !, que Blizzard Entertainment, Inc., ses filiales et ses licenciés, y compris, mais sans s'y limiter, tous les sponsors, les exposants et les entrepreneurs disposent de la licence irrévocable, perpétuelle, non exclusive et mondiale et du droit d'utiliser votre vidéo, mais aussi votre nom, votre personnage, votre voix, les sons et l'image issus de la Vidéo pour la production de la diffusion d'Attention, Talents ! de Blizzard, notamment le droit d'utiliser, de modifier, de reproduire, de publier, d'exécuter, d'afficher, de distribuer, de réaliser des œuvres dérivées et d'utiliser autrement, à des fins commerciales et non commerciales, votre soumission à perpétuité et à travers le monde, de toute manière ou sur tout support existant actuellement ou développé ultérieurement, sans aucune contrepartie supplémentaire pour vous. En outre, vous déclarez également et garantessez disposer de tous les droits nécessaires pour accorder à Blizzard une licence irrévocable, perpétuelle, non-exclusive et mondiale, ainsi que le droit d'utiliser le personnage, l'image, la voix, le nom et la performance de toutes les personnes en dehors de vous qui apparaissent dans la vidéo.

3. Collecte des données. Votre participation à Attention, Talents ! comprend un questionnaire demandant le nom, l'adresse e-mail, BattleTag, le pays, et le cas échéant le pays de résidence du Participant. En participant à Attention, Talents !, vous acceptez que Blizzard utilise ces informations pour associer votre nom à votre soumission dans les matériels promotionnels pour le Talent Spotlight, au cas où votre Vidéo serait choisie pour être diffusée lors du Talent Spotlight. Comme indiqué précédemment, Attention, Talents ! n'est pas ouvert à quiconque n'ayant pas atteint l'âge de la majorité dans le pays de citoyenneté du Participant sans fournir à Blizzard une dérogation d'un parent ou d'un tuteur (comme stipulé dans la Section 1 ci-dessus). Dans l'éventualité où Blizzard aurait connaissance que vous n'avez pas fourni de dérogation d'un parent ou tuteur pour participer, et que vous n'avez pas atteint l'âge de la majorité dans votre pays de citoyenneté, Blizzard supprimera, effacera ou détruira toutes les informations personnelles identifiables qui sont obtenues à partir des Matériaux de participation. Dans l'éventualité où vous avez la citoyenneté française, et/ou celle d'autres pays dont la citoyenneté est éligible à cet Attention, Talents !, et conformément à la législation française en matière de collecte et de traitement des données, nous vous informons que les données sont collectées par Blizzard Entertainment, Inc et que les données collectées seront transférées aux États-Unis d'Amérique. Sur demande, nous vous donnerons accès à vos données personnelles. Vous disposez également d'un droit d'opposition à la collecte des données sous certaines circonstances. Pour exercer ce droit, vous pouvez écrire à « The BlizzConline Community Talent Spotlight – Personal Data, » c/o Blizzard Entertainment, P.O. Box 18979, Irvine, CA 92612. Vous pouvez aussi retirer vos données personnelles sur demande; cependant votre Vidéo ne sera pas intégrée à Attention, Talents ! si vous supprimez vos données personnelles avant le 19 février 2021.

4. Communiqué général. Pour être autorisé à participer à Attention, Talents !, vous acceptez de décharger et de ne pas tenir pour responsables Blizzard et ses sociétés parentes, filiales et affiliées, ainsi que chacun de leurs cadres, administrateurs, employés et autres représentants respectifs (les « Parties libérées ») de toute responsabilité quelle qu'elle soit, et de renoncer à toute cause de poursuite, liée à des plaintes, coûts, blessures, pertes ou préjudices quels qu'ils soient résultant de ou liés à leur participation à Attention, Talents ! ou à la fourniture, la fourniture erronée, l'acceptation, la détention, l'utilisation ou l'impossibilité d'utiliser tout prix (y compris, sans s'y limiter, les plaintes, coûts, blessures, pertes et préjudices liés à des blessures personnelles, un décès, des dommages ou la destruction de biens, les droits à la publicité ou à la confidentialité, la diffamation ou la fausse présentation, qu'elles soient intentionnelles ou non), que ce soit en vertu d'une théorie contractuelle, délictueuse (y compris la négligence), d'une garantie ou d'une autre théorie.

5. Divers. Attention, Talents ! ainsi que le présent Règlement Officiel seront régis et interprétés en vertu du droit des États-Unis. Blizzard se réserve le droit de suspendre ou d'annuler Attention, Talents !, ou votre participation, si des virus, des bogues, des interventions humaines non autorisées, mais aussi une interruption de service résultant, de manière directe ou indirecte d'une situation dangereuse échappant au contrôle raisonnable de Blizzard, y compris, mais sans s'y limiter (1) un cas de force majeure ; (2) un acte de guerre ; (3) une grève ou un conflit syndical ; (4) une maladie hautement infectieuse (ex. Le SRAS, la Légionellose, le Coronavirus, la grippe aviaire) ; (5) la réglementation gouvernementale ou les conseils (y compris les avertissements aux voyageurs), (6) les troubles civils ; (7) le terrorisme ou la menace de terrorisme ; (8) la réduction des services ou des installations de transport qui empêcherait matériellement les spectateurs d'assister à l'événement ; (9) une catastrophe, un incendie, un tremblement de terre, un ouragan ou un avertissement ; ou (10) toute autre cause raisonnablement indépendante du contrôle de Blizzard qui affecte la gestion ou la sécurité du Concours ou rend Blizzard incapable d'organiser Attention, Talents ! comme prévu. Si vous avez des questions sur cet accord de soumission ou sur Attention, Talents !, veuillez envoyer un e-mail à BlizzConCommunitySpotlight@blizzard.com, ou envoyer les questions par courrier postal à « The BlizzConline Community Showcase Talent Spotlight, » c/o Blizzard Entertainment, P.O. Box 18979, Irvine, CA 92612.